

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Bright silver bath JE36

UFI: J8J0-W0JD-H00M-SH58

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Bain de galvanisation, ne pas utiliser à des fins privées, pour l'alimentation humaine ou animale.

Utilisations identifiées

PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Jentner Plating Technology GmbH

Johann-Staib-Straße 2

75179 Pforzheim, DE

No. de téléphone +49 (0) 7231 4180940

Service émetteur /
téléphone Laboratory department; Opening hours 8:00-16:00

Adresse email de la
personne sales@jentner.de
responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency: +44 1865 407333

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 2	H330
Skin Corr. 1A	H314
Eye Dam. 1	H318
STOT RE 1	H372
Aquatic Chronic 2	H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H330	Mortel par inhalation.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H301+H311	Toxique par ingestion ou par contact cutané.

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.9	Éliminer le contenu / récipient comme un déchet problématique.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Potassium dicyanoargentate ; Cyanure de potassium

2.3. Autres dangers

Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Cyanure de potassium

No. CAS 151-50-8

No. EINECS 205-792-3

Numéro 01-2119486407-29

d'enregistrement

Concentration >= 10 < 14 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 1 H300

Acute Tox. 2 H330

Acute Tox. 1 H310

STOT RE 1 H372

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

ATE orale 7,49 mg/kg

ATE dermale 33 mg/kg

cATpE par inhalation, 0,05 mg/l

Poussières/Brouillards

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent A

Potassium dicyanoargentate

No. CAS 506-61-6

No. EINECS 208-047-0

Concentration >= 5 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1 H290

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Potassium carbonate

No. CAS 584-08-7

No. EINECS 209-529-3

Numéro 01-2119532646-36

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

STOT SE 3 H335

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain). Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produits extincteurs en poudre

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

appareil de protection respiratoire approprié. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Observer les recommandations transmises par le fabricant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. Les récipients remplis avec le produit absorbé doivent être suffisamment étiquetés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Conserver le récipient bien fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 6.1B

Matières dangereuses non combustibles, à toxicité aiguë cat. 1 et 2 / très toxiques

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Potassium carbonate

Groupe de réf.	Ouvrier	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	10	mg/m ³

Potassium dicyanoargentate

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	utilisation commerciale	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet aigu	
Concentration	= 4,5	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	utilisation commerciale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
Concentration	= 0,05	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	utilisation industrielle	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet aigu	
Concentration	= 4,5	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	utilisation industrielle	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
Concentration	= 0,05	mg/kg

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Potassium dicyanoargentate

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

Valeur type	PNEC	
Type	Eeau	
Concentration	=	0,03 µg/l

Cyanure de potassium

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	=	0,001 mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	=	0,001 mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment	
Concentration	=	0,004 mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	=	0,004 mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	=	0,007 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Tenir une douche de secours à disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques
Matériau approprié néoprène

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; Protection du visage

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	Liquide, légèrement visqueux
Couleur	noir
Odeur	très spécifique du produit
Point de fusion	
Remarque	non déterminé
Point de congélation	
Remarque	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Remarque	non déterminé
inflammabilité	
évaluation	non déterminé
Limite inférieure et supérieure d'explosion	
Remarque	non déterminé
Point d'éclair	
Remarque	Non applicable
Température d'inflammabilité	
Remarque	non déterminé
température de décomposition	
Remarque	non déterminé
valeur pH	
Valeur	11,5 à 12,5
Viscosité	
Remarque	non déterminé
solubilité(s)	
Remarque	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	
Remarque	non déterminé
Pression de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité et/ou densité relative	
Valeur	1,14 g/ml
température	°C
Densité de vapeur relative	
Remarque	non déterminé

9.2. Autres informations

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques, vapeurs ou gaz irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE 57,9049 mg/kg

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Potassium carbonate**

Espèces rat

DL50 > 2000 mg/kg

Cyanure de potassium

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

Espèces	rat		
DL50	7,49		mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	255,1218		mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Potassium carbonate

Espèces	lapin		
DL50	>	2000	mg/kg

Cyanure de potassium

Espèces	lapin		
DL50		33	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	0,3865		mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards		
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		
Remarque	Les critères de classification sont remplis.		

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Potassium carbonate

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
CL 50	=	4,96	mg/l
Durée d'exposition	=	4,5	h

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	Corrosif
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	Corrosif
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

sensibilisation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Mutagénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité pour la reproduction

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Cancérogénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque

Les critères de classification sont remplis.

évaluation

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque

non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	3289	3289	3289
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A., (Cyanure de potassium, Potassium dicyanoargentate)	TOXIC LIQUID, CORROSIVE, INORGANIC, N.O.S., (Potassium cyanide, Potassium dicyanoargentate)	TOXIC LIQUID, CORROSIVE, INORGANIC, N.O.S., (Potassium cyanide, Potassium dicyanoargentate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Le danger secondaire	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II

Nom commercial: Bright silver bath JE36




Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

Quantité limitée	100 ml	100 ml	0.5 L
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	 Polluant marin ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Code de restrictions en tunnels	D/E		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres informations

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion $\geq 0,1$ % p/p.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3	H301	Méthode de calcul
Acute Tox. 3	H311	Méthode de calcul
Acute Tox. 2	H330	Méthode de calcul
Skin Corr. 1A	H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
STOT RE 1	H372	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Bright silver bath JE36

Numéro de la matière: 6625.0000:

Version: 1 / WORLD

Date de révision: 28.01.2026

remplace la version: - / WORLD

Date d'impression: 07.04.2026

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë, Catégorie 1
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.